



Confédération Paysanne de Seine Maritime,  
38 b rue Bellanger 76190 Yvetot

Observations concernant le projet « Dézir » Yvetot le 14 mars 2025

L'intitulé du projet qui parle de production d'énergie est mensonger puisqu'il n'est pas question de production mais d'une transformation d'une quantité d'énergie « électrique » en une autre qui serait le méthanol (avec une grosse perte entre les deux états). L'électricité de même que l'hydrogène ne sont pas des énergies mais seulement des vecteurs. L'électricité s'obtient en France à partir du nucléaire pour une bonne part et nous savons les inconvénients de cette production, risques d'accidents d'autant plus importants que le parc nucléaire est vieillissant et aucune solution n'existe réellement pour se débarrasser des déchets qui seront radioactifs et très dangereux pour des milliers d'années...

L'hydrogène s'obtient principalement par hydrolyse de l'eau et la quantité d'énergie que contient l'hydrogène issue de ce processus est inférieure à la quantité d'énergie électrique-nucléaire mobilisée pour cette hydrolyse.

La question de la production d'électricité risque bien dans les années qui viennent d'être très problématique ; la nécessité à terme de fermer les centrales qui sont arrivées en fin de vie ; la très grande incertitude concernant la construction de nouvelles centrales (leurs coûts exorbitants, le temps considérable qu'il va falloir, si décision est prise de les construire, le climat ne peut attendre, la production d'énergie renouvelable semble aujourd'hui moins chère et plus rapide à monter en puissance) ; la demande en électricité va exploser si la voiture électrique se généralise, si l'engouement pour le chauffage des maisons avec des pompes à chaleur se confirme... à quoi s'ajoute la perspective de l'intelligence artificielle ...

L'ensemble du processus pour obtenir du méthanol est énergivore, y a-t-il une étude indépendante qui a évalué l'efficacité énergétique globale de ce projet ?

Ce projet ne devrait-il pas se nommer « pour faire voler des avions avec des réacteurs nucléaires » ?

Faut-il réserver de l'électricité pour les avions ? Ne faut-il pas privilégier cette électricité pour le train dont nous savons qu'il valorise très bien l'électricité qu'il consomme (absence de batterie, peu de force de frottement avec ses roues métalliques et peu de force de frottement de l'air du fait de sa longueur, récupération possible d'une partie de l'énergie consommée lors du freinage etc.)

La question climatique est le défi qu'il faut relever de façon urgente et nous savons que l'avion ne peut faire partie des solutions. Le Président Emmanuel Macron avait eu la bonne idée de réunir une convention citoyenne pour le climat. Cette convention avait bien condamné ce moyen de transport, tout particulièrement pour les courtes distances.

Si le CO<sup>2</sup> après avoir été capté à la sortie des cheminées d'Alizay est réellement stocké de façon durable, le terme décarboner serait alors justifié, mais avec ce projet « désir » ce carbone sera aussitôt relargué dans l'atmosphère...

Il ne peut y avoir d'argent public pour financer un tel projet qui va contre les défis (climat (et donc l'agriculture), pollutions, chute de la biodiversité et du vivant) qu'il nous faut d'urgence relever.